

Politique linguistique de l'établissement :

Dès les classes de seconde, le lycée propose des sections européennes anglais et espagnol pour les élèves de spécialité Vente et Mode. Ces jeunes partent 4 semaines pour effectuer un stage en entreprise et ainsi valider le cas échéant, un Europass, une mention section européenne pour le baccalauréat professionnel et une unité de mobilité. Nous cherchons à élargir les partenariats. Depuis 3 ans, un échange est mis en place pour ces mêmes élèves avec l'Italie. Actuellement, 4 jeunes de notre établissement vont effectuer un stage des métiers de la mode en Italie, avec un accompagnement linguistique pour découvrir la langue dans l'établissement d'accueil en Vénétie. Nous accueillons des italiens pour un stage en gestion et marketing qui participent à des cours dans notre établissement d'enseignement professionnel en langue française. Les étudiants bénéficient de cours d'anglais en co animation avec l'enseignement pro - Le lycée a acquis des dictionnaires spécifiques anglais technique mode et un abonnement à une revue mensuelle. Tous les élèves, étudiants et personnels ont accès à une application en libre service grâce à l'achat d'une licence établissement permettant l'apprentissage de plusieurs langues :

http://www.linguascope.com/info/subscribe_schools.htm

La formation d'une enseignante lors d'une mission d'enseignement à l'étranger lui a permis d'acquérir des outils de soutien linguistique. Les étudiants et le personnel peuvent assister en interne, dans notre établissement, à des cours de français assurés par nos professeurs de lettres-histoire géographie et de langues. L'immersion dans les cours et les activités extra scolaires proposées par le lycée restent le point fort de l'apprentissage des langues.

Méthodologie mise en place pour allouer des crédits aux différentes unités de cours suivis par vos étudiants à l'étranger :

Le système de transferts de crédits est prévu par le BO n°26 du 25 juin 2009 pour la formation de DMA Costumier réalisateur. Les compétences seront évaluées de manière détaillée sur la base de la validation des différentes unités d'enseignement (U.E.) et conditionnée à l'assiduité de l'étudiant. Ainsi, nous attribuerons les différents crédits lors du conseil de classe du 2nd semestre suivant la répartition du Bulletin officiel n°26 du 25 juin 2009. Nous attribuerons 60 pts en 1ère année et 60 points en 2ème année.

Le Brevet de Technicien Supérieur est une formation qui se fait en 2 ans dans un lycée. A la fin de cette formation, les étudiants ont des crédits ECTS qui s'élèvent à 120. Le diplôme se divise en 6 unités d'enseignement. La formation comprend une période de stage en entreprise de 6 semaines. La période en entreprise est évaluée suivant des critères d'activités préétablis. Un rapport de stage sur une situation professionnelle précise sert de support à une unité d'enseignement U6.

Les étudiants reçoivent à la fin du semestre un bulletin de notes, appréciations et d'ECTS acquis, complété par les enseignants dans une application incluant tous les champs de la scolarité de l'étudiant et validé lors d'une réunion du conseil de classe semestriel.

Catalogue des cours offerts :

En DMA, tous les cours sont effectivement nommés dans le catalogue de cours, mais le contenu des cours n'est pas détaillé, car il varie chaque année en fonction de la programmation des lieux professionnels partenaires. Nous pouvons donner seulement le cadre de l'enseignement et préciser si-besoin les objectifs, mais nous préférons donner des exemples différents projets et réalisations.

En BTS, le référentiel publié sur le site du lycée permet de connaître de façon détaillée les cours proposées ainsi que la langue étudiée : anglais obligatoire